

Facture électronique :

le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables (CNOEC) et Insign lancent, à six mois de l'échéance, une campagne à contre-courant pour accompagner les entreprises

Communiqué de presse - Paris, le 3 février 2026

À six mois de l'entrée en vigueur de la facture électronique, prévue à partir du 1er septembre 2026, le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables (CNOEC) déploie, avec l'agence Insign, une deuxième vague de communication nationale à destination des entrepreneurs & dirigeants de TPE et PME. Après un premier temps de sensibilisation, l'enjeu est désormais opérationnel : aider les entreprises à se préparer concrètement, sans précipitation ni décisions risquées.

Le niveau de préparation des entreprises reste aujourd'hui inégal. Selon le dernier baromètre OpinionWay réalisé pour l'Ordre des experts-comptables, 22 % d'entre elles déclarent ne pas connaître la réforme, tandis que beaucoup en sous-estiment encore les implications concrètes.

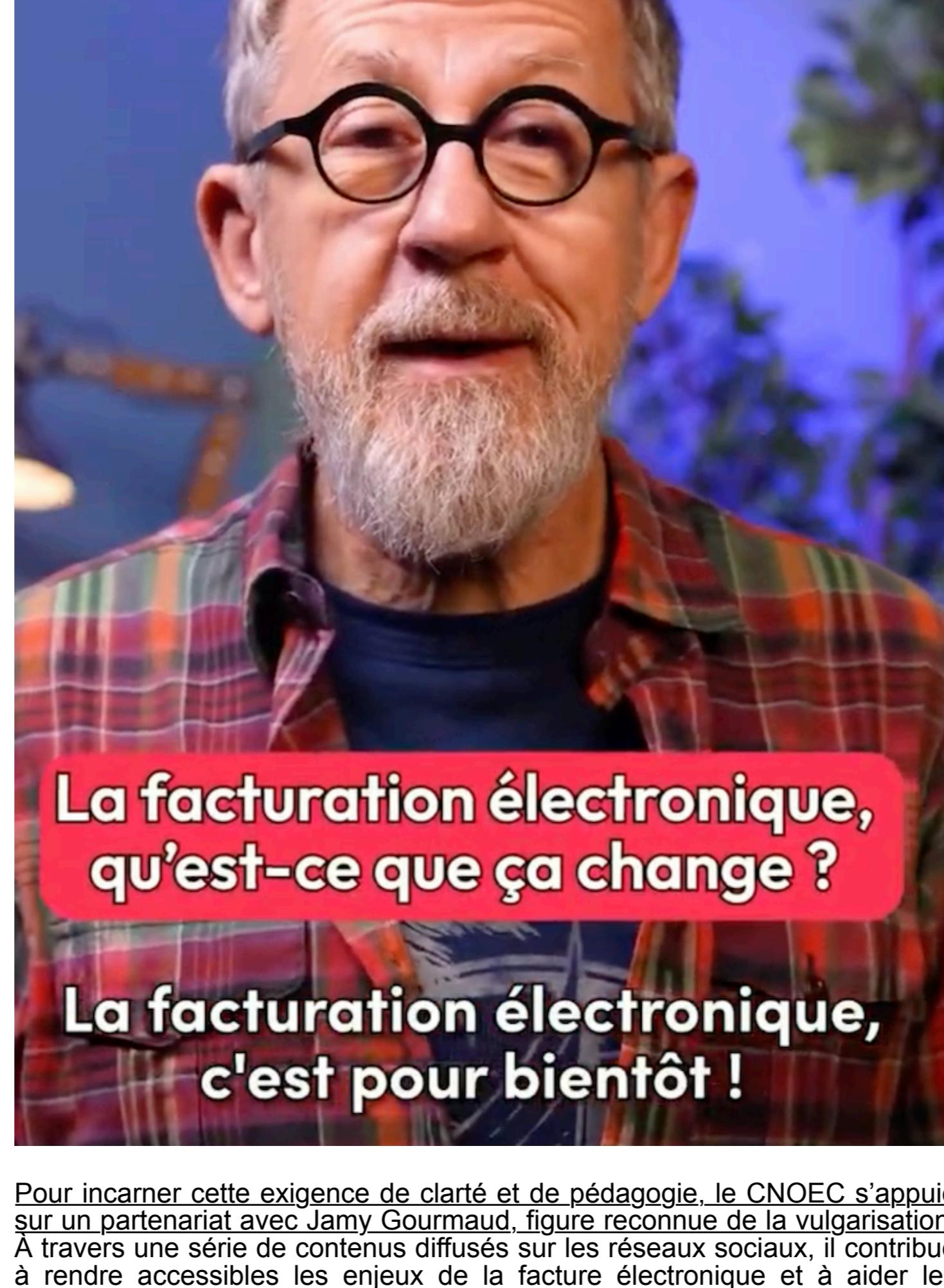
Dans ce contexte, les experts-comptables, déjà engagés aux côtés d'une large partie des TPE-PME, entendent intensifier leurs actions d'information dans une démarche d'intérêt général auprès de l'ensemble du tissu économique.

L'expert-comptable, repère dans un écosystème brouillé

Au cœur de cette prise de parole : le rôle de l'expert-comptable. Dans un environnement marqué par la multiplication des offres d'éditeurs de logiciels et d'acteurs financiers, le CNOEC revendique la place d'un interlocuteur de confiance, capable d'accompagner chaque entreprise selon son activité, son secteur et son niveau de maturité.

« La facture électronique est une réforme structurante pour les entreprises françaises. Notre responsabilité est de les aider à y voir clair, à éviter les décisions prématurées et à s'appuyer sur leur expert-comptable pour faire des choix adaptés à leur situation », Damien Charrier, président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables.

Jamy Gourmaud, la pédagogie comme levier d'adhésion



Pour incarner cette exigence de clarté et de pédagogie, le CNOEC s'appuie sur un partenariat avec Jamy Gourmaud, figure reconnue de la vulgarisation. À travers une série de contenus diffusés sur les réseaux sociaux, il contribue à rendre accessibles les enjeux de la facture électronique et à aider les dirigeants à mieux en comprendre les mécanismes et les impacts concrets.

TÉLÉCHARGER LES VISUELS ET LES VIDÉOS DE LA CAMPAGNE ICI.

Une campagne à contre-courant des promesses faciles

Pour cette deuxième vague, le CNOEC et Insign ont fait un choix stratégique assumé : prendre le contre-pied des discours dominants autour de la facture électronique. Là où de nombreux acteurs mettent en avant la rapidité, la simplicité ou la performance des outils, la campagne revendique une autre posture : reconnaître la complexité du sujet sans la dramatiser, et guider les dirigeants dans leurs décisions.

Conçue par Insign, la stratégie repose sur trois parts pris fortes :

- une tonalité audacieuse, qui déconstruit les promesses trop rassurantes ;
- un territoire distinctif, centré sur le conseil humain, objectif et désintéressé plutôt que sur la vente de solutions ;
- une concentration des moyens, afin de marteler quelques messages clairs et favoriser leur mémorisation.



« Quand tout le monde parle de rapidité et de simplicité, nous avons pris le parti de la lucidité. Pas pour effrayer, mais pour préparer. C'est cette distance critique qui donne de la force à la campagne », Lionel Cuny, président d'Insign.

Un dispositif national, multicanal et fortement exposé

Déployée du 26 janvier au 8 mars 2026, la campagne bénéficie d'un dispositif multicanal de grande ampleur : presse économique et généraliste, radio et podcasts à destination des entrepreneurs, affichage OOH et DOOH, réseaux sociaux et TV segmentée, notamment autour de l'émission Qui veut être mon associé ? sur M6+.

Les films et visuels de la campagne ont été produits à l'aide de l'intelligence artificielle, au service de formats pédagogiques, accessibles et facilement déclinables.

Avec cette deuxième vague, le CNOEC assume une prise de parole à contre-courant, fondée sur la compréhension plutôt que la promesse, et sur l'accompagnement plutôt que la simplification à tout prix. Aux côtés d'Insign, l'Ordre affirme sa capacité à transformer un sujet technique et réglementaire en un discours lisible, utile et orienté décision, au service des dirigeants et de la performance durable des entreprises.

À propos du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables (CNOEC)

Créé par l'ordonnance de 1945, le CNOEC est l'institution nationale de référence de la profession d'expert-comptable, placée sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Il assure la représentation, la promotion, la défense et le développement de la profession, en France comme à l'international. Garant de la déontologie et de la qualité des pratiques, le CNOEC édicte les normes, recommandations et doctrines applicables aux experts-comptables. Il s'implique activement dans les grands enjeux de transformation du métier, de la formation initiale à l'accompagnement des évolutions technologiques, et se positionne comme un interlocuteur de confiance des pouvoirs publics, en lien direct avec les réalités du tissu économique.

<https://www.experts-comptables.fr/>

À propos d'IN SIGN

Créé en 2010, Insign est une agence indépendante de conseil en stratégie et design qui accompagne l'impact significatif. Insign conseille et intervient en business, marketing et design sur les leviers clés de réputation : la marque, la tech et l'humain – et détient à 45 % ses collaborateurs avec un investisseur.

<https://www.insign.fr>

Méline Chiabaut Communication - contact@melinachiabaut.com

Contact Presse

<